

Motion populaire : Agissez pour des investissements durables et transparents !

Face à la menace d'effondrement sociétal et environnemental, nous, citoyennes et citoyens soussigné.e.s, demandons au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'Etat de lui proposer un ensemble de mesures drastiques visant à interdire et décourager les investissements dans les énergies fossiles par toutes les institutions dépendant de l'Etat et à rediriger ces fonds vers des investissements durables. En outre, nous demandons au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'Etat de mettre en place des mesures assurant la transparence des investissements, ceci afin de garantir un contrôle démocratique sur ces derniers.

Demande d'urgence : **OUI**

Premier signataire : Maude Suarez, Bellevue 22, 2400 Le Locle

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES (Du 17 octobre 1984)

Art. 101 ¹L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses nom, prénoms, année de naissance et adresse, et signer.

²Il ne peut signer qu'une fois la même initiative.

³Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

Commune de _____

Feuille N° _____

N°	Nom	Prénom	Date de naissances			Adresse rue + numéro	Signature
			jj	mm	aa		
1							
2							
3							
4							
5							

L'autorité communale soussignée atteste que les signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

....., le

Sceau communal

Au nom du Conseil communal
(signature du président ou d'un membre du Conseil)

La présente feuille, même partiellement remplie, est à renvoyer jusqu'au 25 mars 2019 à

Robin Augsburg, Rue du Doubs 75, 2300 La Chaux-de-Fonds ou

Nicolas Roeschli, Rue de Fontaine André 7, 2000 Neuchâtel

Motivation

Nous vivons une crise climatique et environnementale mondiale, due notamment à notre utilisation effrénée de combustibles fossiles. Si nous souhaitons limiter au maximum les effets de cette crise, nous devons cesser d'utiliser les énergies fossiles. Nous demandons donc que toutes les institutions dépendant de l'Etat soient interdites d'investir dans des fonds liés à l'exploitation de combustibles fossiles. Nous demandons à ce que les fonds concernés soient redirigés vers des investissements éthiques, majoritairement locaux, par exemple dans les énergies renouvelables. Nous souhaitons également que l'aspect éthique des investissements prime sur l'aspect économique. Par ailleurs, nous demandons une transparence totale des investissements réalisés par toutes les institutions dépendant de l'Etat. En effet, l'argent de l'Etat provient des contribuables, et il est normal que lesdits contribuables sachent ce qui en est fait. La transparence permet d'assurer le premier objectif en garantissant un contrôle citoyen. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement. Ainsi, malgré des demandes répétées de la part des associations estudiantines, il n'est toujours pas possible de savoir si l'Université de Neuchâtel investit son argent dans des énergies fossiles. La seule information nous ayant été communiquée est qu'elle évitait de le faire. De même, nous ne savons pas où Prévoyance.ne investit ses fonds.

